L'Exposition Universelle de 1900 à Paris.

Il existe depuis longtemps en France une législation spéciale et éminemment protectrice en faveur des diverses manifestations de la propriété industrielle admise dans les expositions publiques organisées dans ce pays.

Les lois temporaires des 2 mai 1855 et 3 avril 1867, faites à l'occasion des expositions universelles de Paris de 1855 et de 1867 contenaient, à cet égard, des dispositions qui ont été reprises et complétées dans la loi permanente du 23 mai 1868 dont le texte est ci-joint.

En adhérant à l'article 11 de la convention du 23 mars 1883 pour la protection internationale de la propriété industrielle le gouvernement français s'est, d'ailleurs, engagé diplomatiquement à prendre des mesures de cette nature chaque fois qu'une exposition internationale officielle ou officiellement reconnue sera organisée sur son territoire.

Depuis cette époque, l'administration française s'est constamment attachée à procurer une protection plus complète et plus efficace aux diverses manifestations de la propriété industrielle admises dans les expositions publiques. Elle a, dans ce but, promulgué, le 30 octobre 1888, une loi spéciale relative aux produits admis à l'exposition de 1889 et elle compte déposer prochainement au Parlement un projet de loi encore plus détaillé et plus explicite, à l'occasion de l'Exposition de 1900.

Cette loi sera à la fois très libérale et très protectrice. Elle suspendra, notamment, en faveur des objets figurant à l'Exposition, diverses causes de déchéance du droit de propriété industrielle qui les atteindraient, en temps ordinaire, par exemple la déchéance pour cause de non exploitation en France.

Loi du 23 mai 1868.

Article 1er—Tout Français ou étranger, auteur soit d'une découverte ou invention susceptible d'être brevetée aux termes de la loi du 5 juillet 1844, soit d'un dessin de fabrique qui doive être déposé conformément à la loi du 18 mars 1806, ou ses ayants droit, peuvent, s'ils sont admis dans une exposition publique autorisée par l'administration, se faire délivrer par le Préfet ou le Sous-Préfet, dans le Département ou l'Arrondissement duquel cette exposition est ouverte, un certificat descriptif de l'objet déposé.

Article 2.—Ce certificat assure à celui qui l'obtient les mêmes droits que lui conférerait un brevet d'invention ou un dépôt légal de dessin de fabrique, à dater du jour de l'admission jusqu'à la fin du troisième mois qui suivra la clôture de l'exposition, sans préjudice du brevet que l'exposant peut prendre ou du dépôt qu'il peut opérer avant l'expiration de ce terme.

Article 3—La demande de ce certificat doit être faite dans le premier mois, au plus tard, de l'ouverture de l'exposition.

Elle est adressée à la préfecture ou à la sous-préfecture et accompagnée d'une description exacte de l'objet à garantir, et, s'il y a lieu, d'un plan ou d'un dessin du dit objet.

Les demandes ainsi que les décisions prises par le Préfet ou le Sous-Préfet sont inscrites sur un régistre spécial qui est ultérieurement transmis au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics et communiquées, sans frais, à toute réquisition. La délivrance du certificat est gratuite.

MAGASIN DU BON MARCHE
313 Rue Royale,
F. ADRIEN BRUNET,
HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

4 déc 98—1 an

NOUVEL
HOTEL ST-CHARLES
Absolument à l'abri de l'incendie.
Accommodation pour 700 Personnes.
Bains Turcs, Russes et Simples.
Plan Américain—Prix Modérés.
Prix Spéciaux aux Visiteurs de l'Exposition Industrielle de la Louisiane du 8 Mai au 31 Mai.
A. R. BLAKELY & CIE, Limited
Propriétaire

2 nov—7 m

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE
(IMPORTÉE),
Emballée en paniers de 1 douzaine litres, et de 2 douzaines demi litres. De
J. B. et A. Artaud, Frères,
MARSEILLE.
Pour Echantillons et Prix, s'adresser à
W. A. GORDON.
AGENT POUR LE SUD,
500 Rue des Magasins.
18 déc—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi le 20 juin—Vente en partage de propriétés de valeur du Troisième District, encoignure des rues Marais et St-Antoine, ilet borné par les rues Bourbon et St-Claude.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 20 juin 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 10 mai 1899 et signé le 16 mai 1899, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C. dans l'affaire intitulée Juste Fontaine Jr., exécuteur testamentaire de François Crouzeilles, vs Pierre Delord. No 56,179 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Antoine, Bourbon, Marais et St-Claude, désignés par les Nos un et deux. Le lot No un formant l'encoignure des rues St-Antoine et Marais, et mesurant en mesure américaine [30] trente pieds [4] quatre pouces de face à la rue St-Antoine sur [127] cent vingt-sept pieds [10] dix pouces et [3] trois lignes de profondeur et façade à la rue Marais et le lot No deux est contigu au lot No un et mesurant [33] trente trois pieds [7] sept pouces et [2] deux lignes de face à la rue St-Antoine, sur [127] cent vingt-sept pieds [10] dix pouces et [3] trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

1° Les améliorations, connues par les numéros 1239 et 1241 rue St Antoine, encoignure Marais, consistent en une résidence double en briques, couverte en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres, citerne et cuisine en bois couverte en ardoises, etc; la banquette pavée, le côté de l'encoignure ayant un hangar sur la banquette.

2° Les améliorations connues par les Nos 1235 et 1237 rue St Antoine, consistant en une résidence double en briques couverte en ardoises ayant de chaque côté trois chambres, citerne et cuisine en bois couverte en ardoises, allées, banquette pavée, etc.

3° Les améliorations connues par les Nos 1812 et 1814 rue Marais, consistant en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant trois chambres, cuisine, etc., de chaque côté, banquette pavée, allée de chaque côté, etc.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1899 en sus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat devant être déposés comme argent de garanti par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais des acquéreurs.

Jérome Meunier et George Montgomery. avocats.

20 mai—20 21 28—juin 4 11 18 19 20

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Liste de publication.

MAI 1899

Bontault de Kusay,	Peyronnette, Henri
Delles	Picheloup, Honoré
Gasselin, Armand	Richard, François
Lacoste, Emilie, veuve	Roux, Joseph
Laporte, Pierre	Solignac, Joseph François
Lesdos, Edouard	
Mochel, Antoine	Tilly, Emile Laurent
Perrier, Jean Auguste	Marie
Petit, Ernest	

Signé: A. LAURENT COUHELET,
Consul Général chargé du Consulat

SOARDS'
1899 | Nouvelle-Orléans | 1899
CITY DIRECTORY.

Maintenant publié et reconnu comme le meilleur de cette ville qui ait jamais été publié. Il est de la plus grande utilité pour les hommes d'affaires. Envoyez le chercher immédiatement.

DIRECTORY DE LA VILLE....Prix $6 00
DIRECTORY D'AFFAIRES.....Prix $1 00

Ces Directories sont envoyés par express o par la poste à tout point des Etats Unis sur reçu du montant.

L. SOARDS, Editeur.
606 Place Commerciale.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
21 fév—

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY, et les Passagers
Surintendant.

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0[0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 58,611—Interdiction de Willis D. Burke.—Jugement—Dans cette affaire, soumise pour adjudication, la Cour étant de l'opinion, pour des raisons verbalement assignées ce jour, que le défendant, Willis D. Burke, est aliéné et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire déclarant et décrétant le défendant, Willis D. Burke, aliéné et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens et prononçant son interdiction.

Tous les frais soient payés des biens de l'interdit.

Jugement rendu en pleine Cour le 19 avril 1899.

Jugement signé en pleine Cour le 25 avril 1899.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:
B. A. DUCOING,
Député-Greffier.

P. M. MILNER, Avocat.
mai15—15 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une Grocerie et Buvette—Aussi des meubles de maison.

Jackson Brewing Co vs Edward J. Hugo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,397—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 31 mai 1899, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux, No 1133 rue Milan, coin de la rue Colisée, le contenu en entier et les installations de la Grocerie et Buvette sur ledit emplacement; Aussi, un lot de meubles de maison assortis, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. K. Skinner, avocat pour le plaignant.

20 mai—20 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Terrain et Bâtisses No. 426 rue Carroll, entre les rues Perdido et Poydras.

Le tout connu comme "The Geslett Electrical Machine Works",

Ensemble avec toutes les machines, outils, stock, ustensiles, et tous les accessoires, dépendances, etc.,

Contenus sur lesdits lieux, etc, d'après inventaire déposé au bureau du Shérif Civil.

Dans l'affaire de Louis Grunewald, Sr, vs The Geslett Electrical Machine Works, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,238—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carroll, Poydras, Carondelet et Perdido; ledit lot mesure trente pieds sept pouces de face à la rue Carroll (commençant à peu près à quatre-vingt dix pieds du coin de la rue Poydras) sur cent vingt pieds huit pouces et trois lignes de profondeur ensemble avec tous les droits acquis sur l'allée commune touchant ledit lot sur le côté le plus près de la rue Poydras, et à l'usage de celle-ci. Les bâtisses sur ladite propriété étant désignées par le numéro municipal 426 rue Carroll.

2. La boutique, stock, outils, et tous les accessoires et le matériel actuellement contenus dans l'établissement sus décrit sans aucune réserve ou exception quelle qu'elle soit

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Marie Landry Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,403—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Muller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour,
PAUL O. GUERIN,
Greffier

A. E. Blackmar, avocat.
12 mai—12 16 21

Succession de Mme Mary Connors.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,478—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Michael Shortle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUÉRIN.
12 mai—11 16 21 Greffier.

Morris Marks versus Crescent Trunk Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,818—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par I. Schwerin, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
M. Garland Jr, avocat Greffier.
12 mai—12 16 21.

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la Liquidation de la Mutual Savings and Loan Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,486—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons [s'ils en ont] pour lesquelles le compte présenté par les liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUÉRIN,
Greffier.

Robert J. Maloney, avocat.
19mai—19 23 28

Interdiction de Willis D. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 58,611, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Sidney J. McMain, curateur administrant cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUÉRIN.
19 mai—19 23 28 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 59,303—Division A — Kirsch et Weill, vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de Kirsch et Weill, composée de Charles Kirsch et Charles Weill, pétitionnaires dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Charles Schneidau Esq., notaire public, en son office No 107 rue Camp, en cette ville, commençant le lundi 12me jour de juin 1899, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application desdits pétitionnaires pour répit et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre les personnes ainsi que la propriété desdits pétitionnaires soient suspendues, et que Wm Andrew Collins, Esq avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 5 mai 1899.

[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS D RANKIN.
Député-greffier.

7 mai—7 20—juin 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande quantité de propriétés de valeur du Sixième District, bien situées.

Mme Mary Kinberger, tutrice, vs Samuel J. Hart et Mme Helen H. Hart, femme de Maurice J. Hart et Maurice J. Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,220—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juin 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes et avantages à cela appartenant et dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, étant l'ilet No 32 borné par les rues Chesnut, Ferdinand, Broadway et Oliver, mesurant trois cents pieds sur chacune des rues Broadway et Chesnut, et deux cent quarante pieds sur chacune des rues Oliver et Ferdinand.

2° Treize certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville (autrefois Greenville), dans l'ilet No 14, borné par les rues Foucher, Pine, Lowerline (autrefois Upperline) et le fleuve Mississippi (autrefois chemin public) désignés comme lots Nos six à dix-huit tous les deux inclusivement, sur le plan original de Greenville, fait par B Buisson, daté le 15 avril 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire et mesurant en mesure américaine comme suit, a savoir: Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Lowerline et Foucher et mesurant trente pieds de face à la rue Foucher sur cent-vingt pieds de profondeur et façade à la rue Lowerline. Les lots Nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12, sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Foucher, sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Foucher et Pine et mesurant trente pieds de face à la rue Foucher sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Pine. Les lots Nos 14, 15, 16, 17 et 18 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Pine sur cent vingt pieds de profondeur, une partie de laquelle propriété est maintenant dans le fleuve Mississippi, ensemble avec tous les accroissements, alluvions et droits de batture qui y appartiennent.

3° Six certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situés dans Greenville, dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No 16, borné par les rues Foucher, Market, Pine et North Market ou Broadway, désignés comme lots Nos 1, 9 10, 11, 12 et 18 sur le plan original de Greenville et mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 1 et 18 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue North Market sur cent vingt pieds de profondeur les lots Nos 9 et 10 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pine sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur: le lot No 11 formant l'encoignure des rues Market et Pine et mesurant trente pieds de face à la rue Market sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Pine: le lot No 12 mesurant trente pieds de face à la rue Market sur cent vingt pieds de profondeur. Le tout en mesure américaine.

4° Onze certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant et en dépendant dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 23 borné par les rues Pine, Elizabeth, Market et North Market ou Broadway, désignés comme lots Nos 1, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 dans l'ilet No 23, Greenville: Les lots Nos 1 et 14 à 18 inclusivement sont contigus et mesurent cent quatre-vingts pieds à la rue North Market ou Broadway sur cent vingt pieds de profondeur Les lots Nos 9 et 10, mesurant soixante pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de cent vingt pieds et les lots Nos 11, 12 et 13 sont contigus et mesurent quatre-vingt dix pieds de face à la rue Elizabeth, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

5° Un certain ilet de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Ferdinand, Pine et Oliver, désigné par le No 33 sur un plan fait par B. Buisson, voyer, daté le 21 avril 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire, d'après lequel ledit ilet mesure trois cents pieds de face à chacune des rues Broadway et Pine et deux cent quarante pieds de face sur chacune des rues Ferdinand et Oliver.

6. Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Walnut, Chestnut, Market et Elizabeth, ledit ilet est désigné par le No 21.

7° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, dans l'ilet No 467 dans le Sixième district de cette ville borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Dryades et St-Denis et lesquels lots mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue St-Denis, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Les dits lots sont désignés comme lots Nos 15 et 16 et sont contigus. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues St-Denis et Delachaise.

8° Huit certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, autrefois Bloomingdale, paroisse Jefferson dans l'ilet No Treize, borné par l'avenue State, les rues Magasin et Constance et la ligne de division de Hurtsville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 d'après un devis fait par George G Friedrichs, encanteur annexé à un acte déposé par C. H. Lavillebeuvre, passé pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 22 novembre 1892, mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 6, 7 et 8 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles; Le lot No 9 mesurant trente-six pieds neuf pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, et ils sont contigus: Le lot No 10 mesurant trente et un pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Magasins sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles: Les lots No 11, 12 et 13 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Magasins, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles et ils sont contigus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. J. Waguespack, avocat pour le plaignant.

19 mai—19 20 26—juin 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Cinquième District.

Silvestre Blasini vs Guiseppi Guarino.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57 191—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 22 juin 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, a savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans la McDonoghville, rive droite du fleuve Mississippi, maintenant faisant partie du Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 182, borné par les rues Newton, Monroe, Decatur et Franklin, lequel lot de terre est désigné comme lot No 1 et est d'une forme irrégulière et mesurant d'après un plan de L H Pilié, voyer, en mesure américaine, soixante trois pieds 11 pouces et trois lignes de face à la rue Monroe, soixante treize pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne du fond, quatre vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Newton, et quatre vingt quatre pieds 11 pouces six lignes sur la ligne qui le divise du lot No deux. Etant la même propriété acquise le 11 septembre 1893 et enregistrée C. O. Bk. 147, folio 693.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. J. Meral, avocat pour le plaignant.

20 mai—20 26—juin 2 9 16 22

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.
Coin St-Charles et Canal.
Depot de Passagers,
Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	arrivée
Express de la Californie. No 10....8:40 p. m.	No 9....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....8:50 a. m.	No 17.... 7:00 p. m.

"SUNSET LIMITED."

Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h. A. M et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 9 et 10 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, vendredis et samedis soirs pour San Francisco directement.
fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE.
NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans.	7:30 p.m.	8 30 a.m
Arrive à Meridian...	1:20 a.m.	3:00 p.m
Part de Meridian.....	1:30 a.m.	7:00 a.m
Arrive à Birmingham	5:50 a.m.	12:10 p.m
Arrive à Chattanooga	9:45 a.m.	8:40 p.m
Arrive à Lexington..	5:00 p.m.	5:00 a.m
Arrive à Cincinnati..	7:30 p.m.	7:45 a.m

Seulement 25 1[2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Vie. Washington, D. C. seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.

E. C. RUNTE, C. T. A.
GEO. H. SMITH, G. P. A
R. J. ANDERSON, A. G. P. A.
1er jan—1an Nlle-Orléans, Lne.

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 9 avril 1899.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.
No 2, départ, 8:00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M
Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.
Excursions du dimanche.
No 36, départ 7:35 A. M.
No 35, arrive 9:05 P. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R
No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9;20 A. M.
S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A.
Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No.	Departs
1 fast line....	7:05 pm	2 fast m'l.	7:45 pm
3 fast mail....	7:40 am	4 limited.	11:15 am
5 limited	8:30 pm	6 fast line ..	7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex	4:00pm

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1mars—au 31 déc

SR Southern RAILWAY!

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3,30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,
704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Ln.

J. M. Knigt, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. E. Pawers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gie.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc

Cette élégante Berceuse faite par le fameux Heywood & Wakefield Co. du plus beau rotin pour

$1.50.

W. G. TEBAULT,
217 Rue Royale.

MONDE MODERNE • MONDE MODERNE • LE MONDE MODERNE
demandez
un spécimen complet
et gratuit
(en découpant cette annonce)
pour pouvoir apprécier
cette revue-magazine
unique en France
5, rue Saint-Benoît, Paris

CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale

—l'eau qui nous est fournie par la nature et la seule que nous devrions boire

—devraient nous faire servir chez eux et à leurs bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita. Elle est pure, douce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Nous la délivrons à un prix qui justifie son usage exclusif.

Souscrivez-y et jouissez d'une bonne santé.....

Prix 8 Sous par Gallon.

Service au haut de la ville—Lundi, Mercredi et Vendredi.
Service au bas de la ville—Mardi, Jeudi et Samedi.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO

609 Passage Commercial, près de la rue Camp.

27 sept

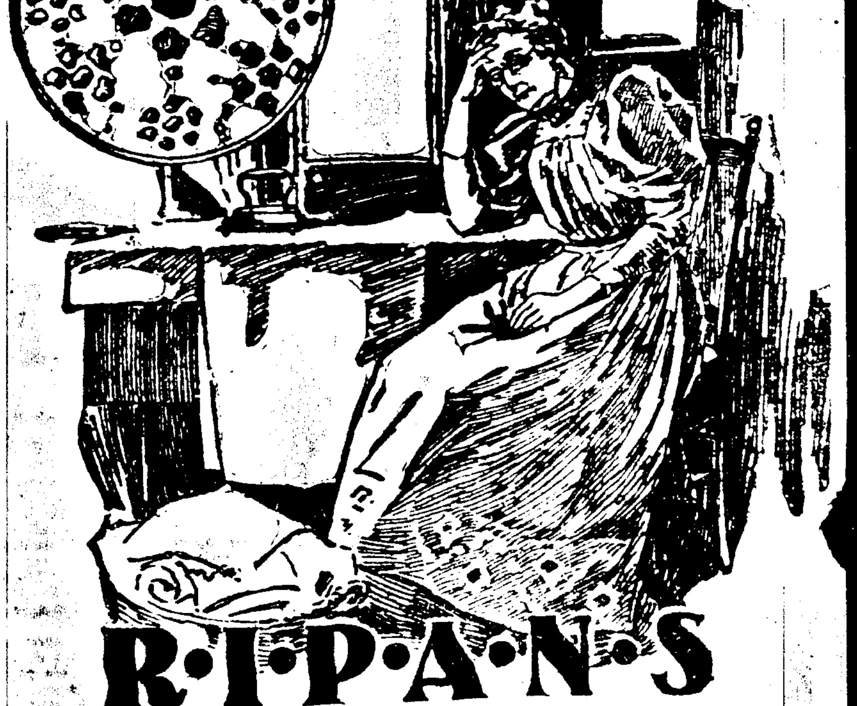

R·I·P·A·N·S

A widow sixty-eight years old, living in New York City, had been dosing for nine years [illegible] she was constantly troubled with pains on her right side, which seemed to be caused by [illegible] liver. Up to last June she had been treated by a number of physicians, one of whom [illegible] she had catarrh of the stomach; another stated that it was ordinary dyspepsia, and [illegible] another pronounced it biliary calculus, or gall stones, for which he treated her seven months without good results. At times the pains were so severe that hypodermic injections of morphine were resorted to. The patient weighed 100 pounds; was completely run down and had very little appetite. Early in June a neighbor induced her to try Ripans Tabules. After using them two weeks the pains and bloating of the stomach and colic ceased and nausea entirely disappeared. The patient had practically recovered by September 11th. [illegible] had gained eleven pounds, and could eat baked beans, among other dishes, without ill result.

WANTED:—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. [illegible]